

Conseil Départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques - CODERST

Nos interventions et propositions effectuées par notre représentant ont porté sur :

- L'aménagement du village Olympique et Paralympique,
- La dépollution des sites précédemment industrialisés
- L'interdiction d'exercice des entreprises concernées quand les conditions de sécurité ne sont pas remplies

Les préoccupations exprimées, pour la défense et l'intérêt des familles, par notre représentant furent d'insister sur la vérification de l'impact des nuisances sonores auprès des habitations, d'éviter les constructions d'écoles sur des terrains mal dépollués, de s'assurer de servitudes pour les habitants sur les terrains d'Aventis à Romainville.